



Empowered lives.
Resilient nations.

TERMES DE RÉFÉRENCES

POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL (IC)

Mandat : : Appui technique pour définir les modalités pour soutenir les contrats sociaux avec les ONG dans la riposte algérienne au VIH

ID/Titre du poste :	Consultant National
Lieu d'affectation:	À domicile
Catégorie:	VIH-SIDA/ Santé / Développement
Catégorie supplémentaire :	VIH/Sida
Marque:	PNUD
Type de contrat :	Contrat individuel (IC)
Catégorie (candidats admissibles) :	Externe
Nombre de consultants requis :	1

Langues requises :	Arabe	X	Anglais	X	Français	X	Russe
	Espagnol		Chinois		Portugais		Autre:

Date de début :	10 Décembre 2021
Durée du contrat (nombre de jours)	20 jours de travail
Durée prévue de l'affectation	De: 10/12/2021 À :10/02/2022

I. CONTEXTE

Au cours des dernières années, les organisations internationales, les gouvernements et les donateurs ont reconnu que la société civile peut jouer un rôle clé non seulement dans le plaidoyer, mais aussi dans la fourniture des services liés au VIH. Des millions de dollars ont été investis dans les services communautaires par des donateurs bilatéraux et multilatéraux, y compris le Fonds mondial, ce qui a considérablement accru l'efficacité et la portée de la prestation de services.

En 2016, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, a approuvé sa politique de durabilité, de transition et de co-financement (STC), qui prévoit un cofinancement national accru des réponses aux trois maladies dans le but ultime est d'encourager les gouvernements à progresser vers un financement national complet des programmes. La question de savoir comment le financement national permettra à ce travail essentiel de se poursuivre et de s'étendre est une considération prioritaire à mesure que le financement externe devient plus limité dans certains contextes et que les pays continuent d'intensifier les réponses nationales. Le renforcement du financement public pour la fourniture de services par les organisations de la société civile (OSC) qui est une option importante pour les pays qui cherchent à construire et à améliorer leurs systèmes de santé. Les contrats sociaux se sont avérés être un moyen efficace pour renforcer formellement le lien entre la société civile et les gouvernements en fournissant des services essentiels pour renforcer les réponses nationales à la maladie.

La première consultation mondiale sur les contrats sociaux pour les services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme a été organisée en 2017 par le PNUD, le Fonds mondial et l'Open Society Foundation (OSF). À la suite de la consultation, des analyses, des cadres juridiques et politiques des contrats sociaux, des modalités de programmes, des succès, des enseignements tirés et des possibilités ont été effectuées dans huit pays d'Afrique, des Caraïbes, d'Europe de l'Est et d'Amérique Latine. Un deuxième programme mondial sur le financement public des services des OSC dans les réponses au VIH, à la tuberculose et au paludisme, l'accès, les défis, les leçons et les opportunités pour les « contrats sociaux » a été organisé par le PNUD, l'ONUSIDA et le Fonds mondial à Istanbul en décembre 2019.

En Algérie, La situation épidémiologique du VIH se caractérise par une épidémie de type peu active, avec une prévalence faible, inférieure à 0.1% dans la population générale mais concentrée au niveau des populations vulnérables et les populations clés. Les OSC jouent un rôle important dans la riposte nationale au VIH, en particulier dans les services de prévention du VIH pour les populations clés et vulnérables ainsi que le soutien psychosocial aux personnes vivant avec le VIH. Cependant, elles dépendent du financement du Fonds mondial, ce qui pose un problème de durabilité des interventions.

Dans ce contexte, le ministère de la Santé souhaite engager une réflexion sur la mise-en-œuvre des contrats sociaux avec les organisations de la société civile travaillant sur le VIH. Cette réflexion s'appuiera sur plusieurs réalisations au niveau national et international pour soutenir l'élaboration des lignes directrices en matière de contrats sociaux afin de soutenir les partenariats entre le gouvernement et les OSC en Algérie.

L'objectif principal de cette consultance est d'appuyer le ministère de la santé pour le développement des mécanismes de financement public, en l'occurrence les contrats sociaux, afin d'aider les organisations de la société civile (OSC) à travailler en partenariat avec le gouvernement et de fournir les services de prévention et de lutte contre le VIH en Algérie.

III. PORTÉE DES TRAVAUX

Avec le soutien d'un consultant international, un consultant national accomplira les travaux suivants :

1. Donner un aperçu des expériences et du soutien des organisations de la société civile dans le domaine de la santé et du VIH/sida en **Algérie**.
2. Identifier les opportunités et les mécanismes appropriés pour la mise en œuvre des contacts sociaux, en particulier dans le cadre du budget de l'état, des communautés territoriales (régions, etc.), de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) et autres.
3. Présenter des recommandations, de mesures et d'actions visant à établir des contrats sociaux entre le gouvernement et les OSC actives dans la riposte au VIH/Sida en Algérie.

Le rôle principal du consultant national sera de faire un suivi auprès des ONG et des partenaires clés sur le terrain, ainsi que de partager les informations requises avec le consultant international recruté pour diriger ce travail, qui ne sera pas basé en Algérie.

Note d'orientation du PNUD : *Pour l'analyse des mécanismes de passation de marchés sociaux des ONG, l'expérience de l'Europe et de l'Asie centrale de 2019 sera un document de référence important pour cette mission.*

Le consultant national devra travailler en collaboration avec le consultant international engagé pour diriger cette mission, ainsi que le comité de suivi composé du point focal de la DGPPS, le directeur pays d'ONUSIDA, le PNUD.

Travaillant en étroite collaboration avec les partenaires susmentionnés, le consultant national devra soutenir le consultant international dans les tâches suivantes :

- I. Faire le point sur la manière dont la société civile soutient actuellement le VIH/sida en Algérie (À travers une revue documentaire et des interviews) :
 - Mener un exercice de cartographie pour mettre en évidence les actions des ONG qui travaillent actuellement sur le VIH en Algérie, en décrivant les services qu'elles fournissent et les domaines dans lesquels elles interviennent.
 - Décrire les mécanismes actuels de contrat social des ONG ou des mécanismes similaires qui existent, en soulignant les expériences des contrats sociaux ou de mécanismes similaires.
 - Revoir les cadres juridiques et réglementaires pour soutenir les contrats sociaux des ONG (lois, règlements, politiques, stratégies).
 - Esquissez les possibilités de contracter socialement.
 - Suggérer des recommandations pour la mise en œuvre de contrats sociaux avec des ONG dans le cadre de la riposte nationale au VIH en Algérie.
- II. Animer un atelier avec les principales parties prenantes du VIH en Algérie pour discuter des recommandations visant à soutenir la passation de marchés sociaux en Algérie. Le consultant international sera responsable de la préparation du contenu dudit atelier.
- III. Partager un rapport mettant en évidence les principaux points de discussion et les modifications recommandées de la consultation avec les principales parties prenantes du VIH pour aider à finaliser les lignes directrices sur la passation de contrats sociaux des ONG thématiques en Algérie (à soumettre par le consultant international).

IV. EXTRANTS ET LIVRABLES ATTENDUS

Les principaux résultats (livrables) et les tâches clés à entreprendre pour cette consultance sont énumérées ci-dessous :



No.	Livrables / Sorties	Durée estimée pour terminer les tâches
1.	Aider le consultant international à élaborer une analyse documentaire sur la façon dont la société civile soutient la riposte au VIH en Algérie, ainsi qu'un plan de travail pour cette mission. Veuillez noter que les consultants international et national doivent élaborer et convenir ensemble le plan de travail. <u>Questions à inclure dans l'examen documentaire</u> ▪ Mener un exercice de cartographie pour mettre en évidence le travail actuellement soutenu par les ONG pour soutenir la riposte au VIH en Algérie, en décrivant les services qu'elles fournissent et les domaines dans lesquels elles travaillent. ▪ Décrire les mécanismes actuels du contrat social des ONG ou des mécanismes similaires qui existent. ▪ Mettre en évidence les expériences de contrats sociaux ou de mécanismes similaires. ▪ Revoir les cadres juridiques et réglementaires pour soutenir les contrats sociaux des ONG (lois, règlements, politiques, stratégies). ▪ Esquisser les possibilités de procéder à la mise en œuvre du contrat social. Livrable : Rapport décrivant les principales conclusions ci-dessus ainsi que le plan de travail soumis.	50%
2.	Lignes directrices sur les contrats sociaux présentées lors de l'atelier des parties prenantes travaillant sur le VIH en Algérie pour leurs contributions et commentaires.	
3.	Rapport mettant en évidence les principaux points de discussion et les modifications recommandées de la consultation avec les principales parties prenantes de la riposte pour aider à finaliser les directives sur les contrats sociaux.	50%
	Paieement forfaitaire	100%

V. ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL / RELATIONS HIÉRARCHIQUES

- Le consultant sera supervisé par le comité de suivi
- Le consultant rendra compte de chaque activité réalisée et des résultats obtenus en fonction de sa participation. Il/elle fournira des commentaires au comité de suivi.
- L'autorité chargée de l'examen des tâches accomplies sera le PNUD

VI. DURÉE DE LA MISSION

- La durée prévue du contrat global est du **10 décembre 2021** (ou le jour de la signature du contrat) et se termine le **10 février 2022**.
- Le délai estimé pour que le PNUD et ses partenaires examinent et commentent les résultats et certifient la livraison est généralement de 7 jours maximum.

- c. Le consultant devra proposer un **paiement forfaitaire** pour cette consultance. Les paiements pour chaque livrable seront basés sur le pourcentage de paiement attribué pour chaque livrable, décrit à la section VIII du présent document.
- d. Le consultant devra soumettre une facture au PNUD pour chaque paiement, sur la base du paiement forfaitaire convenu pour cette consultance.

VII. QUALIFICATIONS du contractant individuel retenu (CI)

Profil du consultant

Qualifications :

- Diplôme d'études supérieures (maîtrise ou plus) en santé publique, droit, sciences sociales, économie de la santé ou autres domaines pertinents.

Années d'expérience :

- Bonne connaissance et expérience dans des programmes nationaux liés au VIH, à la tuberculose et à d'autres problèmes de santé.
- Expérience avec les ONG et leur rôle en tant que prestataires de services dans le secteur de la santé, y compris le VIH, la tuberculose et autres questions de santé.
- Expérience de travail avec les gouvernements, la société civile, les partenaires de développement.

Compétences linguistiques et autres :

- Maîtrise du Français et de l'Anglais avec des compétences avérées en rédaction.
- La connaissance pratique de l'Arabe sera un atout.
- Compétences en informatique : une maîtrise complète des applications Microsoft (Word, Excel et PowerPoint) et des applications courantes d'Internet sera requise.

Respect des valeurs fondamentales de l'ONU :

- Professionnalisme : Connaissance et compréhension du travail de l'ONU en Algérie.
- Communications : Parler et écrire clairement et efficacement ; capacité d'écoute, interpréter correctement les messages des autres et répondre de manière appropriée ; poser des questions pour clarifier et montrer de l'intérêt pour une communication bidirectionnelle ; adapter la langue, le ton, le style et le format pour correspondre au public. Veiller à la confidentialité des informations.
- Intervenant : Travailler en fonction d'un résultat et de priorités convenus et solliciter la rétroaction des superviseurs et du personnel de soutien dans l'évaluation du rendement d'une manière constructive et objective.

VIII. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA MEILLEURE OFFRE

Les consultants individuels seront évalués en fonction de l'analyse cumulative selon le scénario suivant :

- Réactif/conforme/acceptable, et
- Avoir reçu la note la plus élevée sur un ensemble prédéterminé de critères techniques et financiers pondérés spécifiques à la sollicitation. À cet égard, le poids respectif des propositions est le suivant:
 - a. Le poids des critères techniques est de **70 %**
 - b. La pondération des critères financiers est de **30 %**

Critères	Poids	Max. Point
Compétence technique (sur la base du CV, de la proposition et de l'entretien (si nécessaire))	70%	100
▪ Connaissance et expérience démontrées des programmes nationaux liés au VIH, à la tuberculose et à d'autres problèmes de santé		40

Critères	Poids	Max. Point
▪ Expérience de travail avec les ONG et leur rôle en tant que prestataires de services dans le secteur de la santé, y compris le VIH, la tuberculose et d'autres		40
▪ Maîtrise du Français et de l'Anglais avec des compétences avérées en rédaction.		20
Offre financière (Offre inférieure/Offre*100)	30%	30
Total Score	Score technique * 70% + Score financier * 30%	

Les paiements se feront comme suit :

- 50% à la livraison du premier livrable.
- 50% à la livraison des livrables 2 et 3.

IX. CONFIDENTIALITÉ ET DROITS DE PROPRIÉTÉ

Le consultant individuel ne doit pas, pendant la durée ou après la fin de la mission, divulguer des informations exclusives ou confidentielles liées au service de consultance sans consentement écrit préalable. Les droits de propriété sur tous les documents et documents préparés par les consultants dans le cadre de la mission deviennent et restent la propriété du ministère de la santé.